

# ORGANISATION D'UN BOUQUET PROVINCIAL

---



## 1 – Conditions préalables

Le bouquet comporte trois phases importantes qui apportent chacune les conditions de la réussite :

### a – Préparation

Elle nécessite surtout une organisation rigoureuse et un partage des tâches bien établi au sein du bureau. Les associations locales ont également un rôle très important.

S'assurer d'un engagement sans faille de la Municipalité (les élus et les services techniques, administratifs) :



le Bouquet est aussi une fête de village, la municipalité est donc partenaire à part entière dans le projet.



## **b – La Parade**

C'est évidemment, la journée la plus critique, chacun doit avoir son rôle, tous les renforts sont mobilisés. Si la préparation est bien faite il n'y a pas de soucis particuliers.

## **c – Les tirs**

Il faut prévoir un minimum de 4 jeux représentant 8 sonnettes sur 6 départs = 24 pelotons chaque week-end et jours fériés. Il est clair que c'est la phase la plus lourde pour tous les membres de la Compagnie.

## **2 – Date de La Parade**

C'est un point élémentaire, mais sujet à discussions. Attention, c'est pendant le mois de juin qu'il y aura le plus grand nombre d'inscrits pour les tirs.

## **3 – Budget**

Un budget prévisionnel doit être établi dès le début du projet. Il doit être réaliste, car les subventions des instances régionales, départementales sont soumises à présentation de factures. Un budget moyen doit s'équilibrer sur la base de 1.000 participants aux tirs.

Prévoir l'ouverture d'un compte « Bouquet », pour dissocier du compte « Compagnie ».

Les grosses recettes sont : la vente des assiettes et les inscriptions aux tirs.

## **4 - Partenaires**

4.1. La municipalité (aide financière et autres), associations locales participantes

4.2. Le Conseil Général et le Conseil régional (subventions)

4.3. La ronde, le Comité départemental, la Ligue (aide financière et autres)

4.4. La Fédération Française du Tir à l'Arc (prise en charge expédition des mandats)

4.5. Musée de l'Archerie (statut de Saint Sébastien)

4.6. Présidence de la République (Vase de Sèvres)

**5 – Sponsors** (ils seront les bienvenus)

**6 – Planning** (suivi des opérations)

**7 - Parcours**

7.1. Itinéraire

7.2. Longueur et durée (3 kms maxi)

**8 - Assiettes**

8.1. Le dessin

8.2. Le fabricant

8.3. La commande (environ 1 000 à 1 200 assiettes)

**9 - Vide poches**

9.1. Cadeau portes Drapeaux et ventes

**10 – Musiques**

10.1. Choix des fanfares – contrats à passer

**11 - Décorations**

11.1. Le parcours

11.2. La ville

11.3. Le jeux d'arc

**12 - Jeunes filles/Pages**

12.1. Recrutement – élection de la reine des jeunes filles

12.2. Robes – tenue des pages

**13 - Messe**

13.1. Invitation de l'évêque

13.2. Aménagement du lieu de messe

## **14 - Officiels**

14.1. Invitations :

Préfet, Sous Préfet, Sénateurs et Députés, Président du Conseil Général, Président du Conseil Régional, Maire et élus locaux, Autorité Civiles et Militaires

14.2. Invitations :

Président de la FFTA , Président de la Ligue , Président du Comité Départemental, Présidents de Rondes, Monsieur le Conservateur du musée de l'Archerie

## **15 - Mandats pour inscriptions aux tirs**

15.1. Conception affiches Grand Prix du Bouquet (ne pas oublier partenaires et sponsors)

15.2. Conception mandats (informations complètes, laissez passer portes drapeaux, plans d'accès, parkings, etc...)

15.3. Prix à définir selon le montant global. (prévoir coupes pour les 1<sup>er</sup> de chaque catégorie)

15.4. Expédition des mandats et affiches (Fédération)

## **16 - Greffe**

16.1. Enregistrement des inscriptions pour les tirs (informatique, pré-réservations si possible par internet)

## **17 - Communication**

17.1. Conférences de presses

17.2. Associations locales

17.3. Affiches, annonces

## **18 - Programme**

18.1. Conception

18.2. Vente le jour de la parade

## **19 - Parade**

19.1. Organisation

19.2. Sécurité et service d'ordre

- arbitres    - gendarmerie    - pompiers    - police municipale

19.3. La compagnie

(réception des drapeaux, dépôt gerbes monuments aux morts)

19.4. Les musiques (accueil des fanfares)



19.5. Le défilé (formation du cortège, voir programme), en lien avec les arbitres

19.6. Podium des officiels

19.7. Vente d'assiettes, de programmes, de produits dérivés

(prévoir plusieurs stands)

19.8. Buvettes/restauration : plusieurs stands installés dans la ville

(prévoir les repas pour les bénévoles, les arbitres et leurs accompagnateurs...)

19.9. Tir aux assiettes

- Les chevalets    - Le terrain    - La sécurité



19.10. Messe

19.11. Partie de vin de jardin

19.12. Vin d'honneur officiels

(si Bouquet du matin prévoir repas pour les officiels)

19.13. Sécuriser les recettes (stands de ventes et transferts)

## **20 - Les tirs**

20.1. Sonnettes

20.2. Cartes Bouquets (environ 150) marmots Bouquets (1000)

20.3. Greffe

Si nécessaire prévoir une formation pour les « sonneurs ».

Des personnes qui ne sont pas archers peuvent apporter leur aide.

## **21 - Résultats**

21.1. Informatique

21.2. Envoi aux compagnies

21.3. Remise des récompenses (vin d'honneur)

***L'après parade, la fête continue.....***

***stands, manèges, feu d'artifice, bal et encore !!!!!!!***

*Quelques chiffres*

### **La Parade**

250 à plus de 300 Drapeaux

Cortège plus de 3.000 personnes sur près d'un kilomètre

5.000 à 8.000 personnes avec les visiteurs

## **Les tirs**

Plus de 1.500 tireurs étalés sur 4 mois

(passage obligé pour certaines régions pour la sélection du Championnat de France Beursault) si un seul Bouquet est organisé.

## **2ème explication**

### **UN BOUQUET PROVINCIAL DANS LA RONDE DU BEAUVAISIS**



*Parler de Compagnies d'arc n'est rien si on ne contribue pas à en perpétuer ses traditions*

Certes, l'organisation d'un bouquet provincial est un travail lourd et difficile, mais que deviendront nos Compagnies d'arc et les Rondes si ces bouquets provinciaux disparaissaient. Même s'ils ne sont pas la seule expression de leurs traditions, ils en restent un élément majeur.

Ce document a pour but de rassembler l'expérience de ceux qui ont déjà organisé un bouquet provincial, en énumérant les différentes tâches à accomplir, et en donnant quelques conseils pour éviter certaines erreurs.

Dans tous les cas, ne jamais hésiter à prendre contact avec les Compagnies de la Ronde du Beauvaisis qui ont organisé un bouquet ces 15 dernières années :

**Creil, Liancourt, Mouy, Nogent, Beauvais, Cires-les-Mello, Chantilly, Fleurines, Rieux, Plailly, Ermenonville, Chambly, Précy-sur-oise**

Si ce document aide des compagnies qui hésitent, par l'ampleur du travail, à franchir le pas, il aura atteint son but.

## Préliminaires

Un bouquet provincial se compose de 2 phases : La parade et les tirs de sélection.

Après décision prise en Assemblée Générale, au moins 1 an avant, d'organiser un bouquet provincial et défini la date de la parade :

- L'inscrire au calendrier fédéral et informer les différentes instances de l'archerie.
- Informer la municipalité
- Définir le cadre juridique et financier du bouquet .

Exemples (non exhaustifs) :

**1er cas** : La compagnie d'arc est totalement autonome financièrement, et assure, seule, l'organisation de la parade et des tirs. Outre une éventuelle subvention, la municipalité apporte son aide technique indispensable.

**2ème cas** : Une association type " Loi 1901", limitée dans le temps, est créée avec la municipalité, la compagnie d'arc et d'éventuelles associations locales pour l'organisation et le financement du bouquet.

**3ème cas** : La municipalité prend en charge l'organisation et le financement de la parade. A la charge de la compagnie d'arc d'organiser les tirs du bouquet.



- Dessiner un logo, qui sera la marque du bouquet, pour les assiettes, le vase, le programme et les éventuels objets spécifiques au bouquet.

- Les faire réaliser assez tôt, afin de les mettre en vente rapidement, et permettre des rentrées d'argent.

## Les finances

Quelques conseils :

- Le conseil régional ne finance que les phases finales telles que les championnats de France. Le bouquet provincial n'est que sélectif.



On peut obtenir une subvention dans le cadre de "Fêtes et traditions".

- Dossiers à demander au Conseil régional de Picardie à Amiens.

L'office culturel régional de Picardie (OCRP) au Plessy-sur-St just prête des banderoles et des oriflammes. Cette publicité du conseil régional est recommandée et appréciée.

Une fois acceptée, la moitié de la subvention est payée, l'autre moitié sera expédiée après bilan financier dans les 2 ans qui suivent. Si les dépenses justifiées n'atteignent pas le budget prévisionnel, cette moitié sera amputée au prorata.

- Pour le conseil général, le plus simple est de s'adresser directement au conseiller général du canton.

- Le vrai problème financier réside dans la nécessité de trouver des fonds avant la parade afin de payer les assiettes, les musiques, la décoration, etc.....

L'aide de la municipalité ou de prêteurs anonymes fait partie des solutions.

Ne pas oublier qu'il est plus facile de trouver de l'argent que des bénévoles.

La vente d'assiettes et les inscriptions des pelotons avant la parade permet une rentrée d'argent non négligeable.

## **La parade**



La parade s'effectue le matin ou l'après-midi.

Avantages de l'après-midi :

- Plus de temps pour enregistrer les drapeaux (250 voire plus de 300).

- Evite le déjeuner des officiels qui coûte très cher, sauf si la municipalité le prend à sa charge.

- Etale dans la journée le tir aux assiettes et les festivités.

*Il est évident que la parade ne peut s'effectuer sans l'aide de :*

- La municipalité et ses services techniques

- Les associations locales

- La population, surtout les résidents se trouvant sur le parcours.

*Pour l'organisation du jour de la parade, prévoir :*

- Les arbitres pour l'organisation du défilé.

- Les invitations des officiels civils, religieux et de la FFTA.

- La publicité pour cette journée qui va rassembler des milliers de personnes.

- La commémoration au monument aux morts.

- L'inscription des drapeaux (Salle, greffe, tableau des pelotons de tir.)

- Le parcours. Distance : 3km.

- Les jeunes filles et leur tenue.

- Les musiques

- Les éventuels chars

- Les buvettes et éventuellement les repas

- La vente des assiettes et autres objets.

- Le tir aux assiettes (terrain, buttes de tirs et arbitrage)

- Le programme (confection et vente)

- La décoration des rues. Réalisation des fleurs en crépon.

- La messe



- La partie de vin de jardin
- La réception de fin de bouquet, souvent organisée par la municipalité.

### **L'organisation des tirs**

Entre le jour de la parade, et le championnat de France (fin septembre), il va falloir faire tirer environ 1800 tireurs, par pelotons de 5 tireurs, tous les week-ends et les jours fériés. Cela nécessite 3, voire 4 jeux d'arc, ce qui n'est pas le cas de la majorité des compagnies d'arc. Il est intéressant de faire appel à 1 ou 2 compagnies proches, pour prêter leurs jeux, et éventuellement leurs marqueurs.

Le problème des marqueurs durant 4 mois, tous les week-ends et jours fériés, restent le gros problème des bouquets provinciaux :

**Exemple min** : 35 jours x 3 jeux x 3 tirs/jour/jeux x 2 marqueurs =

630 permanences de 2 heures à assurer.

Des archers d'autres compagnies aident souvent en assurant quelques permanences de marquage. Peut-être devrait-on largement développer cette aide si on veut faciliter l'organisation des bouquets provinciaux au sein de la Ronde.

*Organisation des tirs :*

- Création du mandat.

L'impression est à la charge de la Compagnie, mais c'est la FFTA qui en assure la diffusion.

- Définir les horaires des pelotons par jour.
- Prévoir le document à expédier aux compagnies pour l'inscription des pelotons. L'utilisation d'internet peut faciliter ces inscriptions.

- Réaliser un tableau des permanences à assurer.
- Organiser le greffe et la gestion des résultats au fur et à mesure des tirs.
- Prévoir la remise des prix

***Le Bouquet Provincial est un rassemblement traditionnel de tir à l'arc***



Tous les ans, de nombreuses compagnies se rejoignent en général dans un village ou une ville de Picardie ou d'Ile-de-France.

La participation au Bouquet Provincial est obligatoire pour les archers du Nord, de Picardie, d'Ile-de-France et de Champagne-Ardenne qui souhaitent participer au Championnat de France Beursault.

Traditionnellement, la journée commence par l'accueil des drapeaux des



différentes compagnies.

compagnies à travers les rues de la ville. En première position, nous retrouvons



les jeunes filles en blanc dont les plus âgées portent le bouquet de fleurs traditionnel et le vase offert par le Président de la République, puis la compagnie organisatrice, suivie de celle ayant accueilli le bouquet l'année précédente, ensuite viennent les autres compagnies avec en début de cortège celle de Soissons, celle-ci étant la Compagnie Colonelle de toutes les autres Compagnies.

Le drapeau de chaque Compagnie se trouve en tête de sa délégation, puis les archers. A la fin du défilé, tous les porte-drapeaux sont conviés à une messe à laquelle ils ont l'obligation d'assister, puis les Archers et autres personnes qui le désirent.